



Public concerné :

Directeur travaux, conducteur travaux, chargé d'affaires, chef de chantier, maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre intervenant auprès de réseaux (aériens, sous-terrains, subaquatiques).

Niveau : sans qualification

Objectifs :

La réglementation DT-DICT, l'appliquer lors des interventions ; son rôle parmi les responsabilités des différents acteurs ; conséquences de dommages ou accrochage ; procédure sur situation dégradée, conformément aux Arrêtés A.I.P.R. des 5/10/2011, 15/02/12, 22/12/15.

Pré-requis :

Disposer d'une expérience significative dans la conduite de chantier en proximité de réseaux. Avoir plus de 18 ans, être reconnu apte par la médecine du travail. Avoir tenue de travail, et équipements de protection individuelle (chaussures-sécu, casque, gants-cuir, ...). Français lu, écrit, parlé. Calculs élémentaires.

Durée : 1 j 7 H

Encadrement :

Formateur expérimenté en travaux à proximité de réseaux.

Validation :

Attestation de Compétence 'Travaux à proximité de réseaux-Encadrement', pour délivrance par l'employeur de l'AIPR. Validité 5 ans.

Inscriptions et renseignements :

auprès de nos
Conseillers en formation :

www.goformations.fr

- Formation préparatoire au QCM -

Déroulement de la formation :

Accueil stagiaires : présentation des formateurs, stagiaires, programme et évaluations (15 mn).

Connaissances 'théorie' :

Contexte et fondamentaux : AIPR, pourquoi ? contexte et accidentologie.

Retour d'expérience :

- 1 Méthode de chacun dans l'identification des différents réseaux (élec, gaz, eaux, télécom, ...) et des risques associés – Cas de dommages causés.

Les nouvelles réglementations relatives aux travaux de proximité :

- 2 Code de l'environnement (l'essentiel) : **Déclaration Travaux** / Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DT/DICT) ; qui les fait ? ; contenu du **Dossier** d'entreprise (détails) ; non-obligations ; guichet unique ; amendes.
- 3 Code du travail (l'essentiel) : les 9 Principes Généraux de Prévention.
- 4 **Guide technique** (Nouvelles dispositions - distances sécurité) ; règles pour les branchements, travaux urgents, arrêt de chantier, responsabilités des différents acteurs en construction.

Dans l'organisation du chantier, démarche sécuritaire et DICT :

- 5 Lecture d'indices et d'affleurants, des plans : terminologie et photos des indices visibles sur le terrain et affleurants, identification des situations potentiellement dangereuses ou inattendues.
- 6 **Analyse** et cartographie : exploitation de données (délais d'envoi et réponse ; classe de précision ; investigation complémentaires ; réseaux sensibles et rigides-souples ; coûts)
- 7 Principes sur la détection de réseaux et mise en pratique.
- 8 **Marquage - piquetage** : piquetage et responsabilités ; entretien marquage ; couleurs des réseaux ; marquage au sol ; arrêts marquage réseaux.
- 9 Matériels – travaux sans tranchée.
- 10 Règles de sécurité lors de l'intervention à proximité des réseaux (méthode d'approche) : risques réseaux et réglementation ; règles de sécurité électrique.

Dans l'organisation du chantier, le recours à l'arrêt de chantier :

- 11 Gestion des **dommages**, des anomalies et accrochages : règle des 4A ; dégradation réseaux (quoi, quand, comment, dans quel ordre ?), constat de dommage.
- 12 Recours à l'**arrêt** de chantier ou du **sursis** (constats) : découverte non prévue ; mesures à respecter en cas d'accrochage ; changement de classe ; constat contradictoire.
- 13 Etudes de cas : Analyse de DT-DICT et documents annexes.

Evaluation des acquis:

Test des connaissances 'théorie' (1H) : sur QCM aléatoire individuel du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie (accès distant).

Méthodes et moyens pédagogiques et techniques:

Adaptation aux stagiaires. Présentation par vidéoprojection (salle multimédia). Animation interactive sur la base d'expériences vécues. Questions et réponses individuelles. Cours, exercices et corrigés. Évaluation 'théorie' par QCM (accès distant par informatique).

Horaires : 8H30-12H00 13H15-16H45 (horaires et lieu confirmés sur Convocation)

Documentation remise :

Support de cours 'DT-DICT – autorisation d'intervention à Proximité Réseaux - encadrement'.